

DIMINUTION DES PLACES SUR LA GRILLE DES CONGÉS

L'été dernier, la direction du département a mis en place un logiciel permettant à chacun-e de choisir les congés à distance. Ce système loin de faciliter les choses, les complique. Non contente d'afficher sa volonté de supprimer les effectifs dans les secrétariats, la direction impose une diminution des places de congés durant les périodes pré-estivales, estivales et durant les fêtes de fin d'année. **SOLIDAIRES** appelle à réagir rapidement et collectivement pour conserver les conquêtes sociales acquises de hautes luttes. Ne perdons pas notre vie à la gagner.

La course aux nouvelles technologies se traduit par la suppression d'effectifs et des dérogations aux textes régissant les conditions d'utilisation du personnel

L'entreprise continue sa productivité afin d'engendrer plus de fonds pour se développer à l'international. Les agents de la sous-filière B4 (secrétariat) sont encore attaqués durement. La direction a expérimenté son logiciel d'attribution des congés annuels et fériés. Une vraie usine à gaz ! L'argument avancé : « faciliter la vie des agents ». La réalité est tout autre. Si l'agent se trompe par mégarde dans sa saisie, aucune possibilité de modification ne lui est offerte. Ce qui est contraire à la Circulaire de Service S 22 A qui permet des modifications jusqu'à la clôture « totale » des congés. Avec ce logiciel, une fois validé, le choix est définitif. Il ou elle devra prendre contact avec différentes personnes nécessitant des démarches supplémentaires sur du temps personnel. L'objectif en décourageant plus d'un-e ?

Lors de la réunion d'information du 25 novembre 2016, en présence de l'ensemble des organisations syndicales, **SOLIDAIRES a rappelé son attachement au respect de la réglementation. L'outil proposé supprime des emplois, déroge à la réglementation en faveur de l'employeur et engendre des contraintes fortes.** La RATP nous impose une obligation de connexion (digitalisation, uberisation, etc) pour bénéficier de nos congés payés. Aucun « garde fou » pour assurer la protection des informations ainsi communiquées. Quelques mois après avoir été épinglée par les médias, les organisations syndicales et la CNIL, la RATP est prête à jouer, une nouvelle fois, aux apprentis sorciers.

Elle nous a présenté ses prévisions pour les congés à venir sur les lignes A et B. Même si elle ne nous communique pas les données de 2015 pour la ligne B, voici (voir au verso) ce que **SOLIDAIRES** a pu dresser comme tableaux récapitulatifs.



RER A : projection de la direction pour les congés de 2017

A	1 au 15 juin	16 au 30 juin	1 au 15 juillet	16 au 31 juillet	1 au 15 août	16 au 30 août	1 au 15 sept	16 au 30 sept	25/12 au 01/01	
2015	69	78	98	145	166	152	89	63	57	
2016	63	70	91	145	169	147	76	59	48	
2017	63	69	92	150	169	148	73	57	47	
sous-total	-6	-9	-6	5	3	-4	-16	-6	-10	
Total	-15		-2			-32				

RER B : projection de la direction pour les congés de 2017

B	1 au 15 juin	16 au 30 juin	1 au 15 juillet	16 au 31 juillet	1 au 15 août	16 au 30 août	1 au 15 sept	16 au 30 sept	25/12 au 01/01	
2016	35	50	54	92	112	105	57	34	35	
2017	33	47	51	91	108	99	54	31	35	
sous-total	-2	-3	-3	-1	-4	-6	-3	-3	0	
Total	-6		-14			-6				

La direction doit revoir sa copie, à défaut, elle s'expose à un conflit social

Lors de la réunion du 25 novembre, **SOLIDAIRES a exprimé avec force son désaccord à la prévision des congés annoncés pour 2017. Le nombre de places offertes, sur les différentes périodes, sur les grilles doit être identique d'une année sur l'autre.** Les tableaux ci-dessus ne sont qu'une compilation des chiffres communiqués par la direction, le résultat est sans appel. Tout est à la baisse. A titre d'exemple, **au terminus de la Varenne c'est : -4 places en juin, -9 places en juillet/août et -10 places de septembre à janvier.**

Il n'est pas question que les agents du RER trinquent pour l'atteinte des objectifs de la direction. La direction refuse des congés aux nouveaux arrivants pendant la période estivale justifiant l'augmentation d'offre

voulue par le STIF au mépris de leurs vies de familles et réduisant l'attrait du RER.

Au lieu d'utiliser des cadres, grassement payés à rouler les jours de grèves, qu'elle les utilise pendant les congés d'été des opérateurs qui eux pourront bénéficier des places laissées ainsi vacantes dans les centre du CRE.

Il est évident que si nous ne réagissons pas collectivement, notre direction va s'entêter sur ce chemin.

Dès aujourd'hui parlons-en ensemble et organisons-nous dans nos attachements. La peur doit changer de camp. Saisissez vos organisations syndicales, une intersyndicale est nécessaire sur ce sujet. SOLIDAIRES y participera pleinement.



SOLIDAIRES groupe RATP

144 boulevard de la Villette 75019 Paris

Tel : 01 40 18 79 99 - Fax : 01 43 67 62 14

www.solidaires-grouperatp.org